La Banque européenne d’investissement accorde un financement de 240 M€ pour les collèges du 93

03/06/2018 à 19h15

La Banque européenne d’investissement vient d’accorder un financement de 240 M€ qui servira à moderniser ou à reconstruire les collèges du département de la Seine-Saint-Denis.

Ce crédit– obtenu avec des « conditions financières attractives », assure le conseil départemental – permettra de financer des travaux portant sur la transition énergétique dans les collèges. Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI a abondé en ce sens : «*Par ce financement d’envergure, nous nous mobilisons pour soutenir la formation des jeunes des zones prioritaires d’éducation*».

Sur ces 22 établissements, 21 sont situés dans des zones d’éducation prioritaires et 9 accueillent des sections d’enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) destinés à aider des publics en grande difficulté. […]